



Patricia : 06 77 31 25 95



## Sortie journée du dimanche 09 Mars 2025 – Bois de Meudon

Une randonnée péri urbaine dans le bois de Meudon, un peu sportive par endroit.

### Parcours

Environ 22.5 km. 6h15 de marche.  
Dénivelé positif : 300 m.

Carte IGN 2314OT

### **Rendez-vous :**

8h30 au marché de Paray ou 9h15 au parking se trouvant route de la justice près du carrefour de l'Anémomètre à Clamart.

GPS 48.7992N 2.24816E

Indemnisation covoiturage : 3€ (distance A/R : 42 km)

Certaines pentes étant assez raides, il est conseillé de s'équiper de ses bâtons.  
Le pique-nique, tiré du sac, sera tardif (vers 13h30) et il n'y aura pas d'abri en cas de pluie.

### **Descriptif**

A la sortie du parking, nous rejoindrons le rond-point de l'anémomètre et emprunterons le GRP à 220° que nous poursuivrons pendant plusieurs kilomètres.

Nous passerons successivement devant l'étang de la Garenne, l'étang de Chalais, le hangar Y (où s'est effectué le premier vol mondial d'un dirigeable en circuit fermé), l'étang de Meudon puis l'étang de Villebon.

Nous passerons par-dessus la N118 et poursuivrons le GRP vers le Chêne des Missions (où des missionnaires bretons auraient installé des pierres druidiques) jusqu'à la route des gardes.

Après avoir traversé cette route avec prudence, nous bifurquerons Nord-Est sur le GR2 et grimperons vers le Carrefour de la femme sans tête. Nous continuerons sur GR2, repasserons à nouveau par-dessus la N118, et arriverons à l'observatoire de Meudon, où nous déjeunerons et profiterons de la vue.

Nous repartirons par le PR vers l'Est et déambulerons dans le parc Paumier avant de retrouver le bois. Nous repasserons devant l'étang de Chalais et longerons le « tapis vert » jusqu'à Meudon-La-Forêt. Nous partirons, alors Nord-Est pour rejoindre nos véhicules.

Animatrice : Patricia

#### **Rappels environnement et sécurité**

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier